

EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi des céréales (en date du 19 juillet 2011).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES DE PRINTEMPS

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection **pour les semis réalisés de la mi-mai à la fin de mai dans différentes régions du Québec**. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours ou encore si votre culture d'orge ou d'avoine est à l'épiaison.

Le blé, l'orge et l'avoine épiés et qui sont en floraison ou le seront dans les prochains jours sont en général sujets à l'infection. Les conditions météorologiques très variables font varier le risque d'infection d'une région à l'autre. **Advenant que vos cultures de céréales n'aient pas reçu de pluie ou d'averses depuis plus de cinq jours, le risque se retrouverait diminué jusqu'aux prochaines précipitations. Surveillez attentivement le stade de votre culture et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter les bulletins d'information sur la fusariose, disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1571&pid=0&r>.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée et de l'épiaison				
	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vendredi 22 juillet	Samedi 23 juillet
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Laval, Lanaudière, Basses-Laurentides	M-Faible (T-Élevé) ¹	M-Faible (T-Élevé) ¹	T-Élevé	T-Élevé	T-Élevé

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée et de l'épiaison				
	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vendredi 22 juillet	Samedi 23 juillet
Montréal-Ouest	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé	T-Élevé	T-Élevé
Montréal-Est	M-Faible (T-Élevé) ¹	M-Faible (T-Élevé) ¹	T-Élevé	T-Élevé	T-Élevé
Vaudreuil-Soulanges	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé	T-Élevé	T-Élevé
Outaouais	T-Élevé	T-Élevé	É-Moyen	M-Faible	M-Faible
Abitibi	Élevé	Élevé	T-Élevé	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Élevé	T-Élevé	T-Élevé	É-Moyen	Moyen
Centre-du-Québec	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé	T-Élevé	Élevé
Beauce	Élevé (M-Faible) ²	Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé	T-Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	T-Élevé	T-Élevé	T-Élevé	Élevé
Mauricie	Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé (M-Faible) ²	T-Élevé	T-Élevé	Élevé



Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée et de l'épiaison				
	Mardi 19 juillet	Mercredi 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vendredi 22 juillet	Samedi 23 juillet
Charlevoix	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Saguenay	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lac-Saint-Jean	Élevé (M-Faible) ²	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Témiscouata)	Élevé	Élevé	Moyen	Élevé	Élevé
Rimouski/Mont-Joli	Élevé (M-Faible) ²	Élevé	Moyen	É-Moyen	Élevé
Vallée de la Matapédia	Élevé (M-Faible) ²	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé
Matane	Élevé (M-Faible) ²	Élevé	Moyen	Moyen	É-Moyen
Baie-des-Chaleurs	Élevé (M-Faible) ²	Élevé (M-Faible) ²	Élevé	Moyen	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé :	Très élevé	M-Faible :	Moyen à faible
Élevé		Faible	
É-Moyen :	Élevé à moyen	T-Faible :	Très faible
Moyen		- :	Données insuffisantes

1. **Entre parenthèses** : présente le risque d'infection si votre culture de céréale **a reçu** des averses de pluie durant les derniers jours.
2. **Entre parenthèses** : présente le risque d'infection si votre culture de céréale **n'a pas reçu** d'averses de pluie durant les derniers jours. Les conditions ont varié selon les localités.



Traitement contre la fusariose de l'épi des céréales avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le PROLINE^{MD} 480 SC (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le fabricant.** Consultez les étiquettes et les directives du fabricant qui sont déposées sur le site Web d'Agri-Réseau :

CARAMBA^{MD} 432 : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=16845

FOLICUR^{MD} 432 F : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Folicur432F.pdf>

PROLINE^{MD} 480 SC : <http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/étiquettes/Proline480SC.pdf>

PROSARO 250 EC : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=17906

PROSARO 421 SC : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=18486

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca/?lang=fr-CA>.

L'usage d'autres fongicides est aussi homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), soit :

BRAVO® 500 (Syngenta) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=7200

BRAVO 720 (Syngenta) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=16210

ECHO 720 (Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc.) : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=16244

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 36 – grandes cultures – 19 juillet 2011

